

## ETUDE ALEXANDRA EMSELLEM NOTAIRE

### PRINCIPAUX TARIFS DES HONORAIRES (Hors taxes) (à mai 2022)

NB : cette grille tarifaire n'indique que les honoraires dus aux notaires mais ne comprend ni les droits d'enregistrement ni les déboursés de formalités

#### Droit de la famille :

##### Succession

Acte d'acceptation de succession .....	120,00€ TTC
Acte d'option (légale ou conventionnelle) par le conjoint survivant.....	120,00€ TTC
Acte de renonciation à succession.....	120,00€ TTC
Règlement des factures (coût par facture réglée).....	15,00€ TTC
Résiliation de contrats d'abonnement (par contrat-documents à fournir).....	50,00€ TTC
Aide pour les formalités de renonciation à succession auprès du Tribunal.....	100,00€ TTC
Rédaction d'une convention de quasi-usufruit (sans liquidation préalable).....	sur devis
Gestion du déblocage des contrats d'assurance-vie sans déclaration de la déclaration de succession.....	selon le barème
Requête au juge des tutelles.....	100,00€ TTC
Constitution de l'entier dossier de succession non suivi de la régularisation des actes.....	450,00€ TTC
Compte de répartition simple dans le cadre d'une succession.....	150,00€ TTC
Dépôt envoi en possession.....	180,00€ TTC
Dépôt de pièces successorales.....	250,00€ TTC

##### Changement de régime matrimonial- Divorce

Acte de constatation de non opposition à un changement ou aménagement de régime matrimonial.....	120,00€ TTC
Dépôt de jugement de divorce (hors divorce par consentement mutuel).....	180,00€ TTC

##### Testaments

Testament olographe : aide à la rédaction, dépôt et conservation du testament.....	150,00€ TTC
Testament olographe : simple dépôt et conservation du testament.....	30,00€ TTC
(+ frais d'inscription au FCDDV de 11,42€TTC)	

##### Service immobilier :

Promesse de vente ou compromis de vente.....	250,00€ TTC
Une provision de 575,00€TTC vous sera demandée (comportant 250,00€ TTC d'honoraires ; 125,00€ droit d'enregistrement et le solde en provision de constitution de dossier)	
Remboursement de prêt sous seing privé auprès d'une banque.....	48,00€ TTC
Ordre irrévocable donné à une banque.....	48,00€ TTC
Compte de répartition simple dans le cadre d'une vente.....	150,00€TTC

##### Droit des affaires, sociétés, baux :

Statuts de SCI sans apports immobiliers (frais de greffe, insertion et honoraires TTC inclus - sans apports immob.).....	1.200,00€ TTC
Promesse de cession de fonds de commerce : provision de (dont 200,00€ H.T. d'honoraires ; 125,00€ droit d'enregistrement et 85,00€ de provision de constitution de dossier).....	450,00€ TTC
Bail commercial .....	1 % H.T. du montant du loyer C.C. sur la période avec un minimum de 600,00€ H.T.
Délibération AG donnant pouvoirs.....	75€ TTC

##### Autres prestations :

Honoraire de déplacement à VERNEUIL SUR SEINE et Commune limitrophes à la demande du client.....	70,00€ HT
Honoraire de déplacement en dehors à la demande du client.....	200,00€ HT
Certification de signature en dehors des dossiers Etude.....	30,00€ TTC
Légalisation de signature (apostille) pour document destiné à l'étranger.....	75,00€ TTC

##### Consultations :

Les consultations pourront donner lieu au versement d'honoraires en fonction de la durée et de la difficulté de la consultation et/ou des recherches et du temps de rédaction de courriers et de documents (attestations, certificats, compte rendu...), outre le remboursement des débours pouvant être engagés par l'étude (dépenses pour le compte du client), sur la base d'un tarif horaire de 80,00 C HT.

Article L444-4 du Code de Commerce - de la Loi n°2015-990 du 6 août 2015

Les notaires affichent les tarifs qu'ils pratiquent de manière visible, dans leur lieu d'exercice et sur leur site internet, selon les modalités fixées dans les conditions prévues.

L'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des notaires est consultable sur demande auprès de l'hôtesse d'accueil.